

RÈGLEMENT CONCOURS ÉTUDIANTS

Trophée Presse Citron {BnF}

{BnF

Bibliothèque nationale de France

Quai François-Mauriac
75013 Paris.
+ 33 0 13 79 59 59

www.bnf.fr

École Estienne

École supérieure des Arts et Industries graphiques

18 bd Auguste-Blanqui
75013 Paris.
+ 33 1 55 43 47 47

www.pressecitron.org

Contact concours étudiants

concourspressecitron@gmail.com

www.pressecitron.org

Organisé depuis 25 ans par l'École Estienne, le 5^e Trophée Presse Citron {BnF, catégorie étudiants, est ouvert à tous les étudiants inscrits dans une formation artistique francophone. Le Trophée & le Coup de cœur sont décernés par un jury composé de dessinateurs professionnels. Les prix seront remis aux lauréats le 22 mars 2018 à la BnF site François-Mitterrand.

ARTICLE 1 (SÉLECTION)

Le 5^e Trophée Presse Citron {BnF, catégorie étudiants, est ouvert à toute personne physique étudiante, inscrite pour l'année 2017-2018 dans une formation artistique francophone (Arts plastiques, Design, Arts appliqués ou équivalent).

ARTICLE 2 (OBJET)

Les dessins de presse présentés devront relater un fait évoqué entre le 1^{er} avril 2017 et le 15 mars 2018.

ARTICLE 3 (ENVOIS)

Chaque participant peut envoyer jusqu'à 6 dessins. Les dessins doivent parvenir à l'École Estienne au plus tard le 15 mars 2018 :

- **par voie postale, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante:**

École Estienne
Trophée Presse Citron {BnF
Catégorie étudiants
18 bd Auguste-Blanqui
75013 Paris

- **par formulaire sur le site web :**
www.pressecitron.org

- **en mains propres :**
École Estienne, salle B23, pendant les heures ouvrables (10h/18h).

ARTICLE 4 (FORMATS)

Tout dessin doit présenter les caractéristiques suivantes :

- **envoi électronique** via le site www.pressecitron.org / onglet «Participer au concours» / «concours étudiants» : remplir le formulaire en respectant les modalités (nombre de dessins, format, contacts)

- **envoi postal ou remise en main propre** : format A5, pas de carton plume

Impératif : au dos de chaque dessin : nom, prénom, établissement scolaire, classe, adresse mail et numéro de téléphone portable. Toute candidature qui ne satisfera pas aux conditions d'envoi ou de format précitées ne sera pas prise en compte par le concours.

ARTICLE 5 (INVITATIONS)

Chaque participant au concours dont le dessin sera présélectionné recevra par mail une invitation pour la soirée de remise des Trophées qui se déroulera le 22 mars 2018 à la BnF site François-Mitterrand.

ARTICLE 6 (SÉLECTION)

Les deux lauréats étudiants seront désignés par un jury de professionnels qui se réunira le 22 mars 2018 à l'École Estienne. Les résultats seront proclamés lors de la soirée de remise des Trophées Presse Citron {BnF. Ils seront annoncés sur le site www.pressecitron.org ainsi que sur les pages Facebook et Instagram « Trophée Presse Citron » le 22 mars 2018.

ARTICLE 7 (TROPHÉES)

Les deux lauréats étudiants recevront chacun un trophée, un chèque de 800€ attribué par la BnF, ainsi que de nombreux cadeaux offerts par nos partenaires.

ARTICLE 8 (DROITS)

Le candidat autorise, le cas échéant, la BnF et l'École Estienne à représenter et à reproduire sa contribution par tous procédés, à titre gracieux et non exclusif, et à des fins non commerciales, dans le cadre du Trophée Presse Citron {BnF et de sa communication au public.

ARTICLE 9 (GARANTIES)

Le candidat garantit être titulaire des droits de propriété intellectuelle sur son œuvre et, à ce titre, garantit l'École Estienne et la BnF contre tous troubles, revendications ou actions de toute personne relativement à l'utilisation de l'œuvre, dans les conditions fixées à l'article 8 du présent règlement. La participation au concours implique une acceptation entière et sans réserve du présent règlement.